De manière provocatrice, on pourrait ajouter que ce mode de scrutin est propice à une stabilité différente de celle du scrutin dit « majoritaire ». Pendant la crise sanitaire, il est ainsi apparu que la défiance envers l'exécutif français était plus élevée que dans de nombreuses autres démocraties.

Et pour cause : *« La confiance envers le président rejoint tendanciellement son socle du premier tour, contrairement à des pays où les majorités négociées rassemblent une part plus importante de l'électorat*, **avaient expliqué** les chercheurs Antoine Bristielle et Tristan Guerra. *La légitimité des gouvernants apparaît plus fragile que dans de bons vieux systèmes parlementaires traditionnels ».*

Cela ne signifie pas que la proportionnelle soit la panacée. Son introduction aujourd'hui se ferait dans le pire des contextes. Selon la taille et la nature des forces politiques qui s'affrontent, le compromis peut être plus ou moins difficile à trouver. Dans des pays comme l'Espagne et l'Italie, l'irruption de nouvelles forces politiques radicales au milieu des années 2010, aux dépens de partis de gouvernement pris en étau, n'a pas débouché sur des formules gouvernementales stables pendant plusieurs années.

Partout, la fragmentation des systèmes partisans complique les négociations. Le cas français illustre cependant le fait que contenir artificiellement ces contradictions est le meilleur moyen d'entretenir une crise latente, dont l'explosion devient de plus en plus redoutable. Constater que le mode de scrutin à deux tours ne génère plus la stabilité attendue ne suffit donc pas. Si l'on veut vraiment essayer la proportionnelle, il faut l'adopter.

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.
Capital social : 24 864,88€.
Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.
Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.
Rédaction et administration : 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90
Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris
Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris